

Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 1er janvier 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 3 p. (71r, 72r, 73r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard de Pompéry, 1er janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49499>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er janvier 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Pompéry, Édouard de \(1812-1895\)](#)

Lieu de destination 34, rue de Londres, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur la fondation du journal *Le Devoir*. Godin remercie de Pompéry pour l'avoir mis en relation avec Champury. Il lui fait observer que Champury réclame 250 F par mois au lieu de 200 F et qu'il souhaite qu'on lui fournisse un logement. Godin explique qu'il est de principe au Familistère que chacun choisisse un logement à sa convenance, que le Familistère est plein comme un œuf et que le rédacteur pourrait se loger en ville. Il indique toutefois que l'année prochaine la nouvelle aile sera achevée. Godin exprime son inquiétude que Champury pourrait ne pas se consacrer entièrement à la réussite du journal. Il informe de Pompéry qu'il prépare depuis des mois la réalisation de l'association du capital et du travail et qu'il donne dans ce but des conférences depuis 9 mois.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Construction](#), [Emploi](#)

Personnes citées

- [Champury, Édouard \(1850-1890\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Événements cités [Fondation du journal Le Devoir \(1877-1878, Guise\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : aile droite](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Yver. le 1 Janvier 1878 71

Mon cher De Campfay,

Je vous remercie du gain que vous apportez à nous occuper de mon projet de journal et de l'empressement que vous avez mis à me transmettre la lettre de M. Chamfay.

Mais je remarque tout de suite que ce n'est plus 200^{frs} par mois, comme il en était question entre nous, mais 250^{frs} et le logement. C'est peut-être un peu lourd pour un N° par semaine. Et tout d'abord je dois vous dire qu'il faut écrire l'obligation du logement; Car il est de principe au Familistère de proposer le plus grand respect de la liberté de chacun. Chacun choisit donc le logement qui lui convient et paie le loyer de conséquence. Je n'ai pas ainsi à être accusé de parcimonie, et je ne me trouve pas, de mon côté, obligé à des largesses.

Peut-être àilleurs le rédacteur de logerait-il en ville? Car c'est à peine vain - tenuant s'il ya une chambre de garçon vacante au Familistère; il est plein comme un œuf.

Il est vrai que j'ai fait édifier cette année la seconde aile, et que l'année prochaine on achèvera et meublera les appartements; mais

cela reportera à 18 mois la possibilité de l'habiter.

Pour en revenir à notre rédacteur, sa lettre me fait présenter qu'il ne serait pas tout entier à la fondation du journal que je vous ferai mais qu'il aurait à suivre d'autres travaux dont il est chargé en ce moment. On dit que suivre deux lieux à la fois, c'est le moyen de n'en pas atterrir. En faisant ce journal, il faudrait occuper de sa réussite, et ce serait à ce titre qu'il pourrait devenir semi-hebdomadaire ou quotidien.

Je prends du reste le parti d'écrire par ce même courrier à M. Champfury pour examiner avec lui ces différentes questions.

Je ne sais pas si vous savez quelque chose de ce que j'ai fait cette année, en vue de réaliser l'association du Capital et du travail dans le Familistère et mon usine. Depuis le mois de Mars dernier, j'ai procédé à une organisation générale du personnel des ouvriers et employés, en vue de donner à chaque individualité une part d'initiative dans la direction et l'administration des établissements. J'élabore les statuts de cette association, et depuis 9 mois des conférences ont été faites toutes les semaines pour expliquer aux ouvriers le but poursuivi.

Cela ne peut manquer dans un temps très-rapproché d'attirer l'attention publique, c'est pourquoi un journal me paraît

Gén. 12. - 1800.

Monsieur Moricourt,

Tous m'avez promis de vous occuper de la terre que j'ai achetée à M. Derouge, mais depuis, vous ne m'avez rien fait connaître de la décision de M. Guidet.

S'il n'est pas disposé à me la reprendre, il faudrait que je finisse la location. Veuillez à nous faire venir en occuper, et me dire ce qui peut être à faire.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de mon entière considération.

Godin